



Stratégie Espace Agriparc Plaines Monts d'Or

Elaboration du document cadre stratégique et du plan d'actions



1^{er} Trimestre 2018

ENQUÊTE PRÉPARATOIRE

Questionnaire envoyé à l'ensemble des partenaires du Syndicat.

Recueil des perceptions du Territoire actuel et futur.

IDENTIFICATION DES ENJEUX THÉMATIQUES



2^{ème} Trimestre 2018

ATELIER DE TRAVAIL N°1

Participation nombreuse, représentative et active.

Contributions en réaction à des figures prospectives du territoire en 2030.

DÉFINITION DU CAP STRATÉGIQUE



3^{ème} Trimestre 2018

ATELIER DE TRAVAIL N°2

Participation nombreuse, représentative et active.

Propositions de nouvelles actions, de nouveaux projets, modes de faire.

ELABORATION ET VALIDATION DE LA STRATÉGIE

→ Une quarantaine de participant·e·s avec une bonne représentativité des acteurs et partenaires

→ Adhésion à la démarche et pilotage par le SMPMO

→ Nombreuses contributions

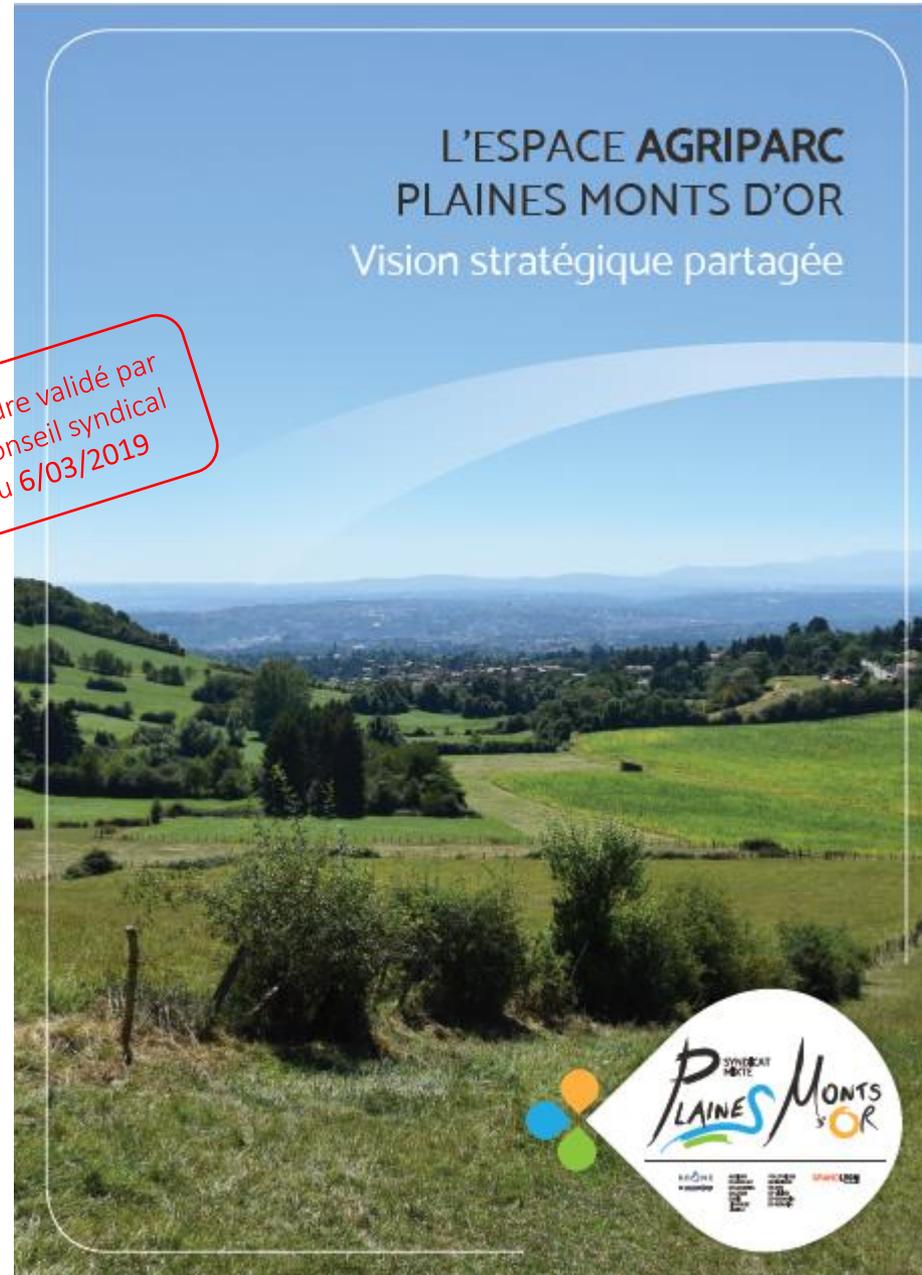
→ Bonne appropriation du concept d'« espace Agriparc Plaines Monts d'Or »



1

Elaboration d'un document cadre stratégique

Document cadre validé par les élus du conseil syndical en date du 6/03/2019



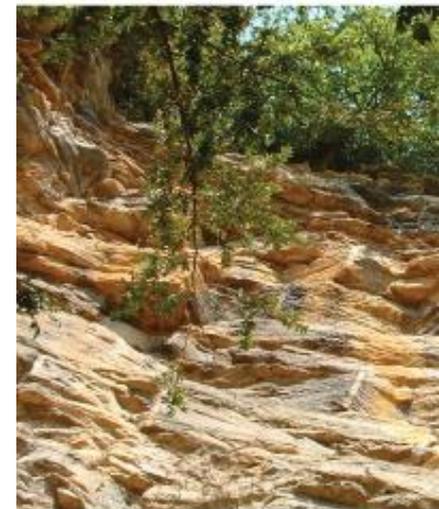
L'espace Agriparc Plaines Monts d'Or ©

Derrière le concept, deux idées fortes :

- Un projet de territoire qui place **l'agriculture** - *ADN du syndicat des Monts d'Or depuis sa création* - au cœur de son devenir.
- Reconnaissance de la **dimension patrimoniale** de l'espace à travers la sémantique du « parc » : parc boisé, parc paysager, parc nature, parc habité.

L'espace Agriparc n'est pas :

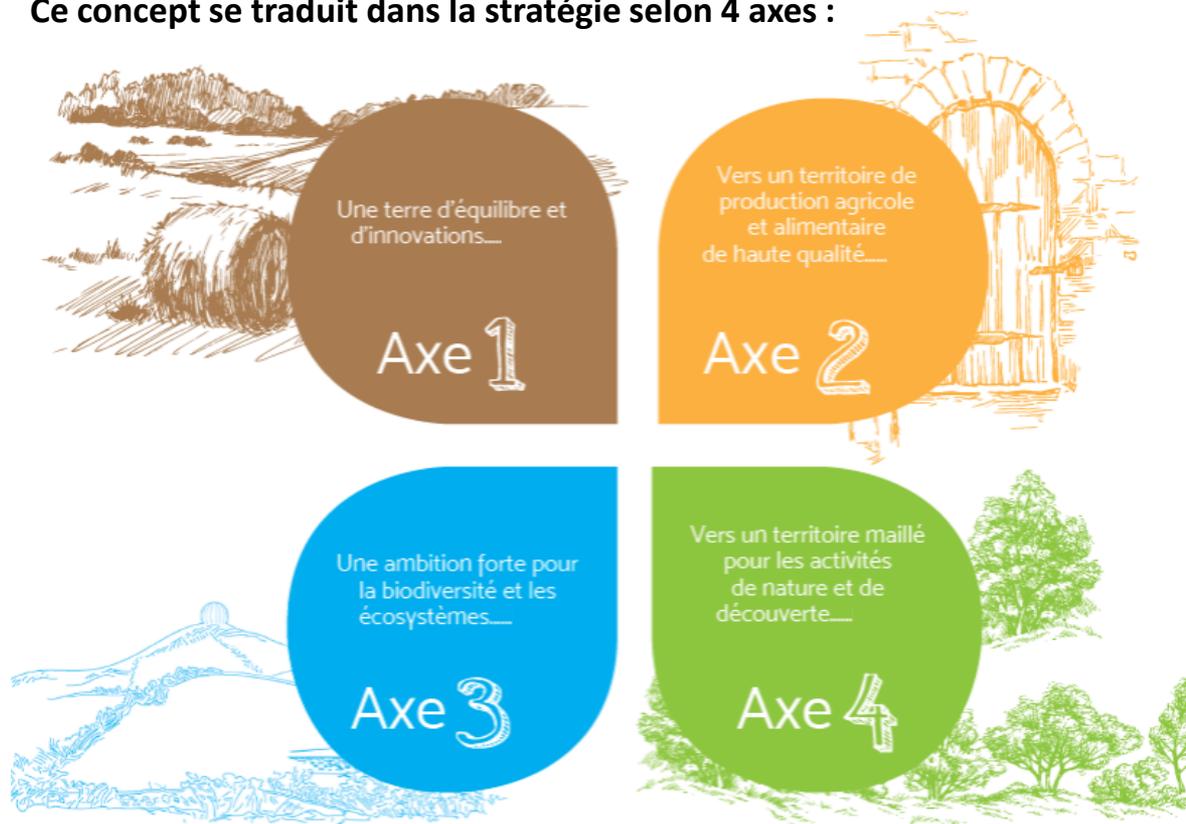
- un **parc national**, *vaste territoire de réserve naturel (Écrin, Vanoise, Mercantour)*
- un **parc naturel régional**, *par définition beaucoup plus étendu et dans des territoires ruraux et/ou de montagne*
- un **parc de loisirs** ou un **parc d'attractions**, *dont la vocation première est l'accueil du public et d'installations foraines dans un espace clos et réduit*
- un « **parc Métropolitain** » *au sens du Parc de Parilly et du Parc de Lacroix-Laval qui se rapprochent davantage, en termes d'usages, de parcs urbains classiques, voire d'espaces verts*



À travers ce concept, le syndicat affirme **l'originalité de son territoire** (c'est un terme encore **peu utilisé en France**) et devient détenteur d'une **identité forte et innovante**.

L'ensemble des communes pourra s'appuyer sur ce concept pour **promouvoir le territoire** et **valoriser les liens villes-centres, villages et campagnes**.

Ce concept se traduit dans la stratégie selon 4 axes :



Axe 1 Une terre d'équilibre et d'innovation

> *Le constat*

Un **territoire équilibré** entre espaces urbanisés et naturels **mais fragilisé**

>> *L'enjeu*

Faire de **l'innovation territoriale un élément structurant** de l'équilibre global du territoire

>>> *Les objectifs stratégiques*

Garantir la multifonctionnalité du territoire

Gestion et aménagement du territoire qui font coïncider production alimentaire, développement urbain, éducation, préservation des ressources et accueil du public

Principe qui doit irriguer dès l'amont tout projet sur le territoire
Agriculture comme pièce maîtresse

Devenir un lieu emblématique d'éducation et de sensibilisation

Education pour tous les publics, connaissance du patrimoine naturel, agricole et bâti comme savoirs à transmettre

Diversité des activités, coordonnées par le réseau des partenaires du SMPMO

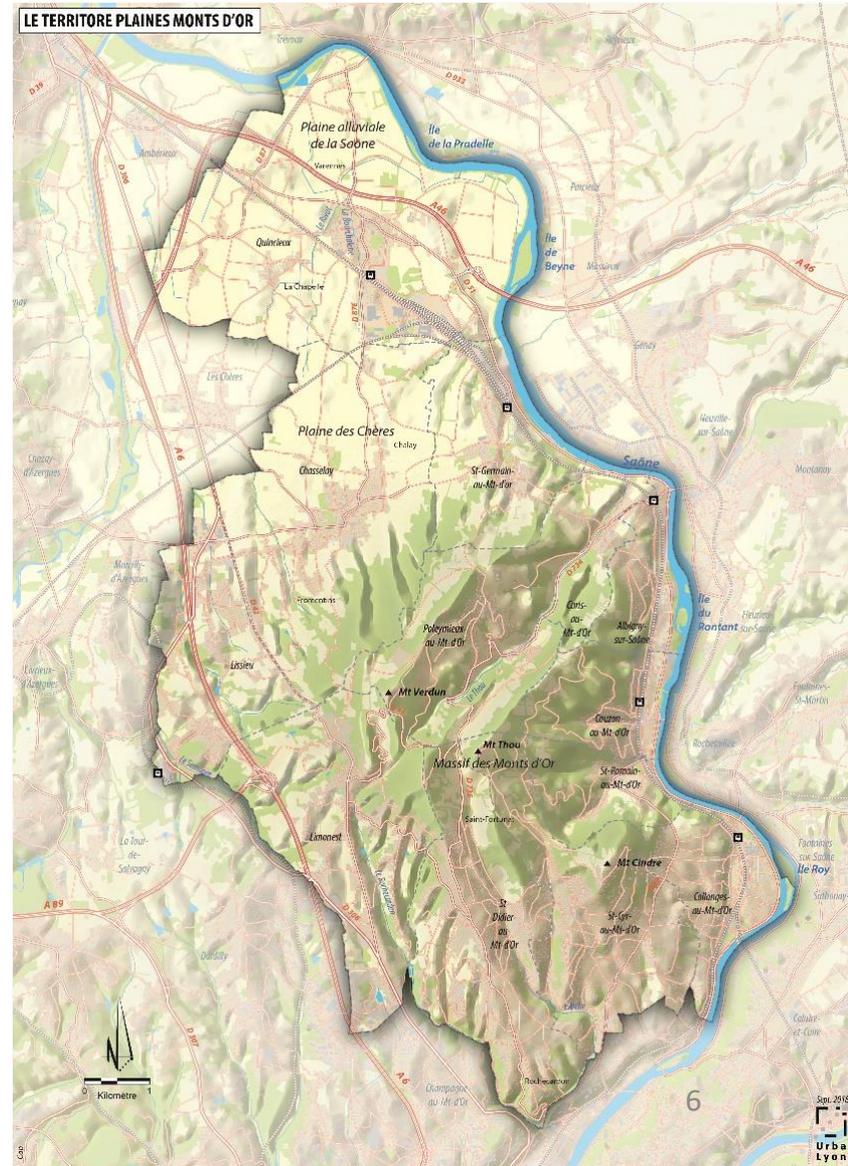
Lieux totems comme incarnation de cette ambition éducative

Renforcer les liens avec les territoires voisins

Valorisation des innovations territoriales

Accueillir, échanger, s'inspirer d'ailleurs pour faire évoluer continuellement les pratiques

Favoriser des projets avec des interlocuteurs extérieurs



Axe 3

Une ambition forte pour la biodiversité et les écosystèmes

> Le constat

Un territoire reconnu pour la **richesse et la diversité** de ses sites naturels

>> L'enjeu

Garantir le bon état des ressources naturelles pour les générations futures

>>> Les objectifs stratégiques

S'appuyer sur les acteurs locaux pour préserver les richesses faunistiques et floristiques

*Construction multi-partenaire de programmes de gestion, d'éducation et d'accueil du public
Rendre visible l'engagement des associations*

Poursuivre la gestion d'espaces transitoires

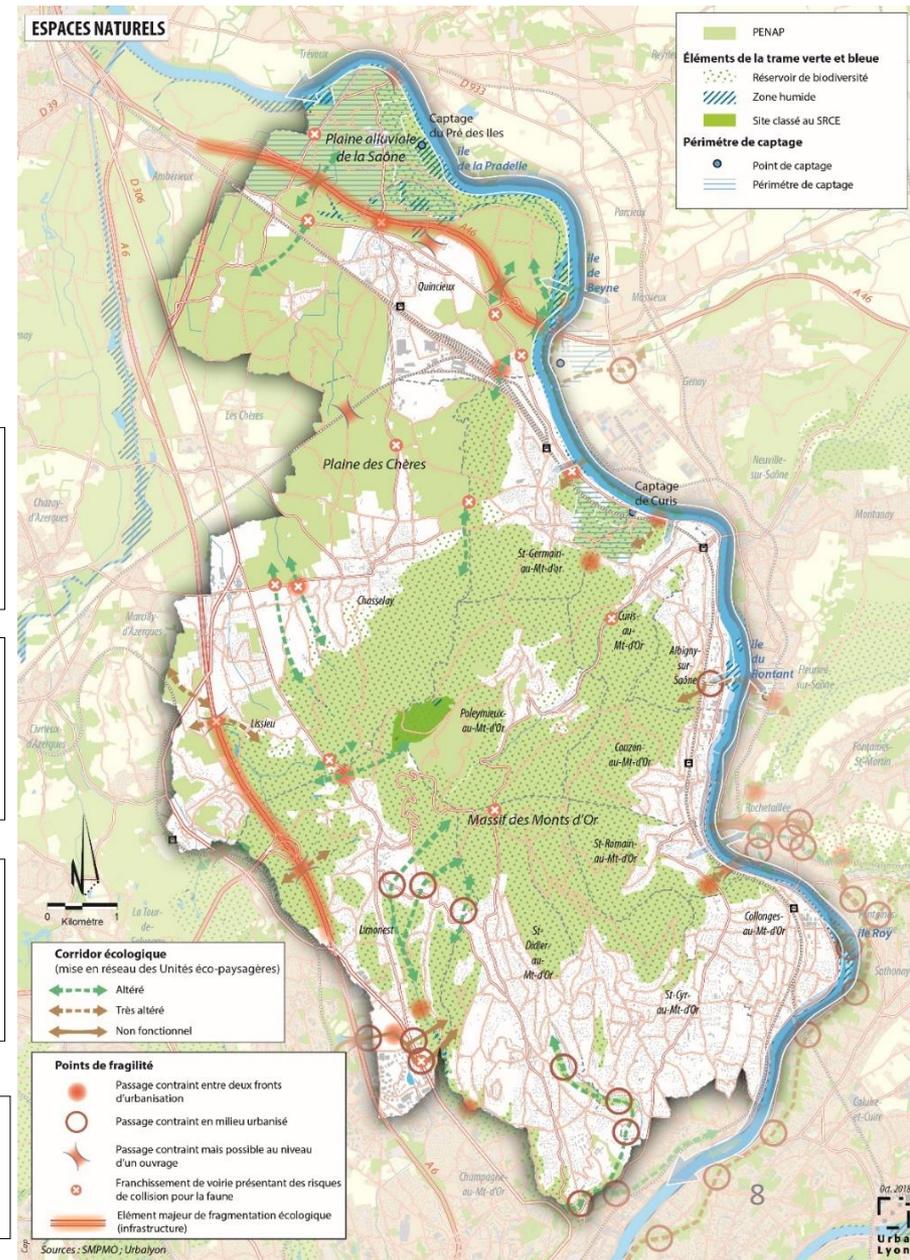
*Garder la valeur agronomique des sols pour l'installation
Limiter la fermeture des paysages par une gestion écologique
Rendre plus fonctionnels les espaces agricoles de la plaine pour la biodiversité*

Améliorer et capitaliser la connaissance des espèces et des milieux

*Transmettre la connaissance au grand public pour une meilleure appropriation
Diffusion et partage des bonnes pratiques*

Valoriser et exploiter les boisements en conciliant dimensions écologique, éducative et économique

*Portage d'un programme d'éducation autour de la forêt
Exploitation durable des boisements non remarquables*



Axe 4 Vers un territoire maillé pour les activités de nature et de découverte

> *Le constat*

Un **territoire d'accueil** pour de nombreuses **activités de plein air**

>> *L'enjeu*

Créer les conditions d'une cohabitation des usages et de l'organisation d'activités **respectant la qualité** du site et de ses acteurs

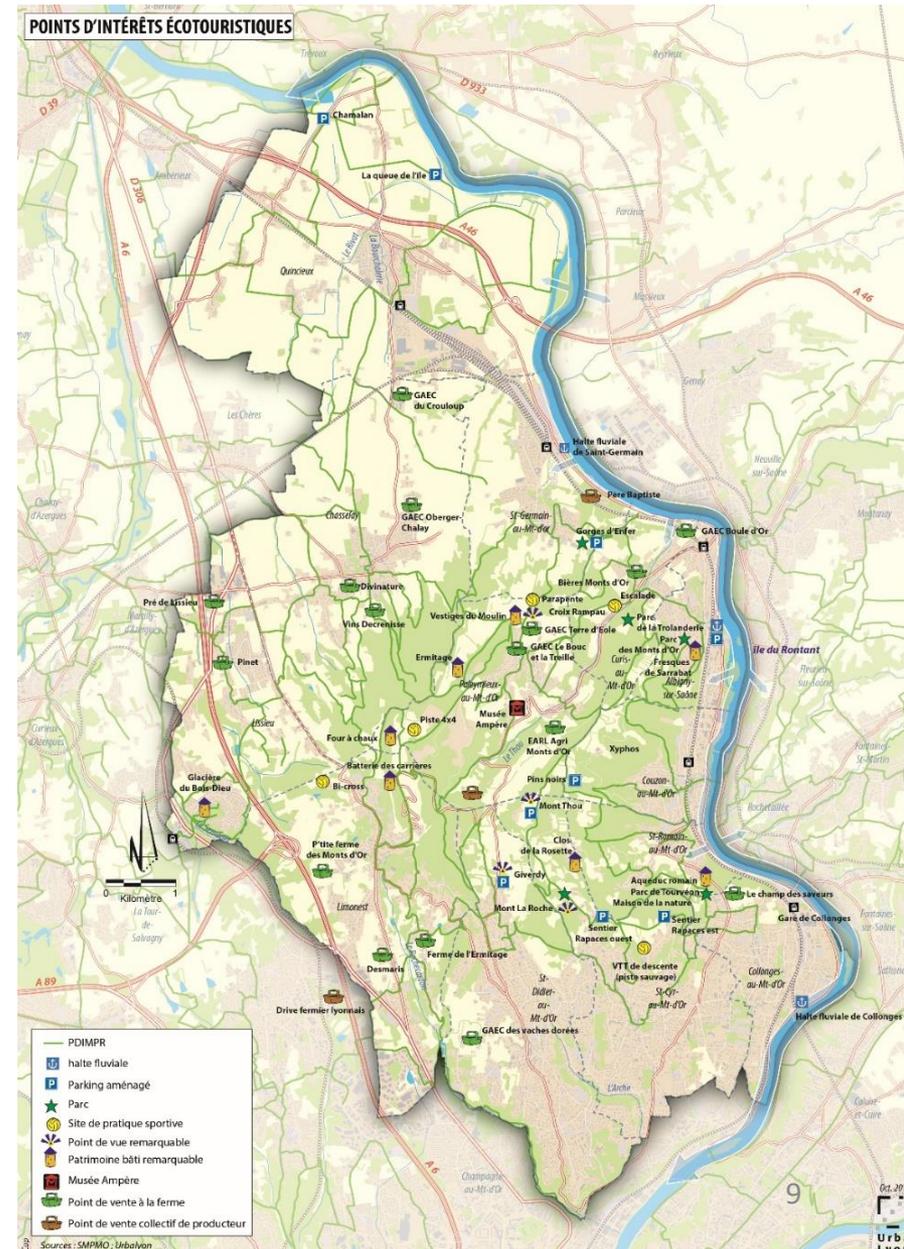
>>> *Les objectifs stratégiques*

Organiser l'accueil du public permettant la découverte du patrimoine naturel et bâti

Définir l'alternance entre sites préservés et sites de découverte
Garantir l'adhésion sociale aux valeurs de respect du territoire et d'accueil

Accompagner et structurer l'écotourisme Et les activités sportives de pleine nature

Créer une instance de coordination multi-partenaire pour encadrer l'accueil
Utiliser le réseau de lieux totems pour incarner les valeurs du territoire



2

Vers l'élaboration du plan d'actions

➤ **Organisation de deux groupes de travail intercommunal**

Invités : Maires ; adjoints à l'environnement et à l'urbanisme ; les délégués du SMPMO

Objectifs : Partager la stratégie et contribuer au plan d'actions

22 mai 2019 18h30 – 20h30 // Limonest

Groupe A : Chasselay, Quincieux, St-Germain

Groupe C : Limonest, Lissieu

23 mai 2019 18h30 – 20h30 // Limonest

Groupe B : Collonges, St-Cyr, St-Didier

Groupe D : Albigny, Couzon, Curis, Poleymieux, St-Romain

- **Début juin 2019 :** Rencontre technique avec la Métropole de Lyon et le Conseil Général du Rhône
- **Fin juin 2019 :** Conseil syndical - Présentation de la préfiguration du plan d'actions
- **Fin 2019 :** Elaboration des premières fiches actions pré-opérationnelles

Les groupes de travail intercommunaux (22 & 23 mai)

Introduction : Présentation de la démarche et du document cadre stratégique validé

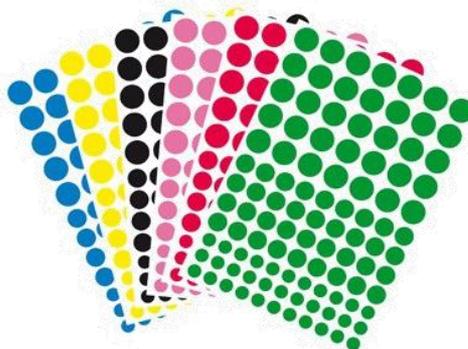
2 séquences

1 *Contributions sur les actions*

2 *Travail sur les secteurs stratégiques pour l'action*

Objectifs :

- *Fiches actions pré-opérationnelles*
- *Prioriser des premières actions*



Exemple de fiche action utilisée comme support de travail

Quel(s) axe(s) concerné(s) ?	
Territorialisation	Pour quoi ? Objectifs et attendus
Action ou projet	
Qui pilote ?	Pour qui ? Public et rayonnement
Avec qui ? Acteurs impliqués	Quelle(s) difficulté(s) pour la mise en œuvre ? Risques

Les groupes de travail intercommunaux (22 & 23 mai)

Introduction : Présentation de la démarche et du document cadre stratégique validé

2 séquences

1 Contributions sur les actions

2 Travail sur les secteurs stratégiques pour l'action

Objectifs :

- Préciser les secteurs intercommunaux stratégiques
- Produire une cartographie commentée par secteur intercommunal

	Maintenir et transmettre les exploitations agricoles
	Réintroduire des exploitations agricoles
	Adapter la production agricole à la haute sensibilité environnementale des milieux (corridors écologiques, biodiversité)
	Préserver la haute sensibilité environnementale des milieux (corridors écologiques, biodiversité)
	Restaurer les corridors écologiques
	Structurer l'offre éco-touristique du territoire

SECTEURS STRATÉGIQUES AGRIPARC PLAINES MONTS D'OR

Maintenir et transmettre les exploitations agricoles : secteurs agricoles hors PENAP particulièrement fragilisés lors d'une cessation d'activité agricole, enjeu d'accompagnement dans la transmission

Réintroduire des exploitations agricoles : secteurs qui présentent des risques d'enrichissement, enjeu de maintenir la qualité agronomique des sols et leur vocation productive

Adapter la production agricole à la haute sensibilité environnementale des milieux : secteurs présentant des champs captants ou des corridors écologiques altérés sur lesquels les activités agricoles ont un rôle écologique à jouer plus important qu'ailleurs pour maintenir la qualité des ressources

Préserver la haute sensibilité environnementale des milieux (corridors écologiques, biodiversité) : secteurs présentant des richesses écologiques à protéger et où l'accueil doit être très mesuré

Restaurer les corridors écologiques en secteur bâti : secteurs charnières entre des entités naturelles, enjeu de recréer des liens fonctionnels pour la biodiversité

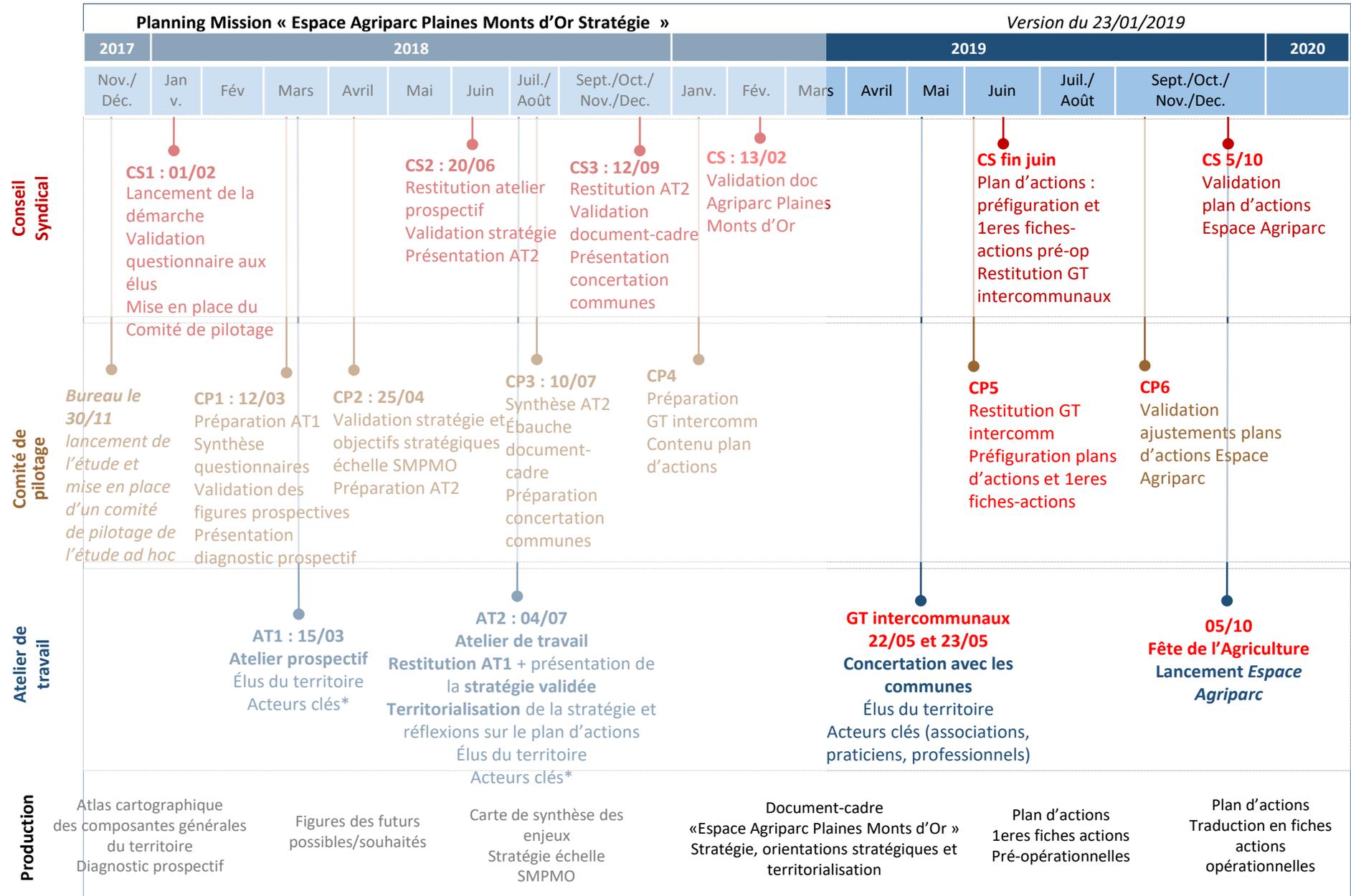
Structurer l'offre éco-touristique du territoire : secteurs aux nombreuses activités écotouristiques existantes et à organiser pour assurer un accueil du public respectueux du site, de la biodiversité, de l'agriculture et des acteurs présents

Affirmer l'identité de l'Agriparc par la mise en place d'un réseau maillé des maisons de l'Agriparc

- Maison-mère de l'Agriparc
- Maison-relais de l'Agriparc
- Point d'information de l'Agriparc

Nov. 2018
Urbalyon

Stratégie Plaines Monts d'Or 2030 // Calendrier



*(associations, usagers, professionnels)

Étude pilotée par le Syndicat mixte Plaines Monts d'Or



Tour Part-Dieu, 23^e étage

129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03

Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10

www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Région Auvergne Rhône-Alpes, Epora, Pôle métropolitain, Communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Bassin d'Annonay, du Pays Viennois, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Mornantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, Lyon, Romans-sur-Isère, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Caisse des dépôts et consignations, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage, Syndicat mixte Plaines Monts d'Or

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référente : **Claire Boisset** 04 81 92 33 12 c.boisset@urbalyon.org

Infographie : Agence d'urbanisme